

RCS : ST DENIS DE LA REUNION

Code greffe : 9741

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 D 00087

Numéro SIREN : 434 780 680

Nom ou dénomination : UNION DE SERVICES "GESIC"

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2023 sous le numéro de dépôt B2023/009899



Union de Coopératives Agricoles

UNION DE SERVICES GESIC

Siège social :

**Route de Cambaie
97410 SAINT PAUL**

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Membre de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes

104 rue Eugène Pottier – 35000 RENNES

Tél 02.99.65.92.60 - Email : contactaudit@axo.coop

Société par actions simplifiée au Capital Social de 100 000 € RCS Rennes 511 644 635 - CEE FR 00 511 644 635 00019



A l'assemblée générale,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Union GESIC, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Union, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Nous avons effectué les travaux de reconnaissance du chiffre d'affaires.
- Nous avons apprécié la politique de valorisation et de provisions des actifs circulants, notamment les créances, et des provisions pour indemnités de départ en retraite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport aux associés et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'union, à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'union, ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Union.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à RENNES, le 5 juin 2023.

Pour CCAOF AUDIT,
Alain CAILLAUD
Commissaire aux comptes.



CCAOF AUDIT
Société par Actions Simplifiée
Capital : 100 000 €
Siège social : 10 rue de la République
91000 Evry-Courcouronnes
Tél : 01 69 10 10 10

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole ou l'union :

Adresse de la coopérative agricole ou l'union :

Numéro SIREN :

Numéro d'agrément :

ACTIF		Exercice			Net	
		Brut	Amortissement et dépréciations	Net		
Capital souscrit non exigé (I)						
Frais d'établissement (II)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de recherche et de développement*				
		Concession, brevets, marques, logiciels et droits similaires	128 172	119 815	8 357	24 367
		Indemnités de non-rétablissement				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	128 172	119 815	8 357	24 367
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériels et outillage industriels				
		Autres immobilisations corporelles	60 145	40 024	20 122	21 600
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 145	40 024	20 122	21 600
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	Participations à des organismes coopératifs				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
		TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)		188 317	159 839	28 479	45 967	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET ENCOURS	Matières premières et autres approvisionnements				
		En cours de production				
		Produits finis				
		Marchandises	3 947		3 947	5 700
		TOTAL STOCKS ET ENCOURS	3 947	0	3 947	5 700
	CREANCES (2)	Avances, acomptes versés sur commandes et apports				
		Créances associés coopérateurs et comptes rattachés	460 312		460 312	433 164
		Créances clients et comptes rattachés	88 106		88 106	80 178
		Autres créances	20 566		20 566	31 688
		TOTAL CREANCES	568 984	0	568 984	545 030
	AUTRES	Valeurs mobilières de placement				
		Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	132 997		132 997	5 584
		Charges constatées d'avance	5 383		5 383	6 044
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)		711 310	0	711 310	562 358	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunts (V)					
	Primes de remboursement des emprunts (VI)					
	Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VI)	899 628	159 839	739 789	608 325	
(1) Dont à moins d'un an :						
(2) Dont à moins d'un an :						

✍

BILAN PASSIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole ou de l'union :			
CAPITAUX PROPRES	Capital social	88 390	78 786
	Droits d'entrée		
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	1 482	1 482
	Réserve indisponible provenant des subventions		
	Réserve indisponible provenant des opérations avec les tiers non associés	76 711	56 171
	Réserve indisponible provenant des dévolutions		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	13 336	13 336
	Report pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales		
	Report pour ristourne éventuelle		
	Report à nouveau débiteur	-66 738	-51 177
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	31 907	4 979
	Subvention d'investissement à étaler		
	Provisions réglementées	4 472	4 055
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)		149 560	107 631
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I bis)		0	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	147 908	122 565
	TOTAL DES PROVISIONS (II)	147 908	122 565
DETTES (1)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes coopératifs		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	36	58
	Emprunts et dettes financières diverses (3)		
	Instrument financier à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés	22 378	19 646
	Caisses de péréquation, de compensation et autres caisses		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 202	27 851
	Dettes fiscales et sociales	366 704	327 355
Compte régular.	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		3 219
TOTAL DES DETTES (III)		442 321	378 128
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à IV)		739 789	608 325
(1)	Dont à plus d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(2)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	58	58
(3)	Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative ou union :			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes et cessions de marchandises	252 200	384 602
	Production vendue et cédée		
	Fourniture de services	1 347 611	1 107 527
	Produits des activités annexes		
	Montant net du chiffre d'affaires	1 599 811	1 492 129
	Dont à l'exportation		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions	18 167	7 333
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		1 852
	Transferts de charges	8 764	
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation (I)	1 626 742	1 501 315
CHARGES D'EXPLOITATION	Apports et achats de marchandises	208 844	335 277
	Variation de stock de marchandises	1 256	-3 860
	Apports et achats de matières premières		
	Variation de stock de matières premières		
	Autres achats et charges externes (1)	276 563	149 922
	Impôts, taxes et versements assimilés	33 227	17 663
	Salaires	727 764	660 751
	Charges sociales	265 061	248 572
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	24 585	40 100
	- sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	- sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
	- sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
	Dotations aux provisions	25 343	17 773
	Autres charges	24 000	24 000
	Total des charges d'exploitation (II)	1 586 643	1 490 198
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		40 098	11 116
Opérations en commun	Excédent transféré (III)		
	Perte transférée (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations à des organismes coopératifs agricoles		
	Produits financiers de participation (2)		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	1 757	282
	Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers (V)	1 757	282
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)		405
	Différence négative de change		
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières (VI)	0	405
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		1 757	-123
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III+IV +V - VI)		41 855	10 993

[Signature]

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01) - suite

Désignation de la coopérative ou union :			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	16	7
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 765
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	16	2 772
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 771	19
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		461
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	417	894
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 189	1 375
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-3 173	1 397
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		6 775	7 411
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		1 628 514	1 504 368
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		1 596 607	1 499 389
5 - EXCEDENT OU PERTE (Total des produits - total des charges)		31 907	4 979
Rémun.	(1) - dont redevance de crédit-bail mobilier		
	- dont redevance de crédit-bail immobilier		
	(2) Dont produits concernant les entités liées		
	(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

CCAOF AUDIT
 Bureau de certification aux comptes
 104 rue Eugène Pottier
 35100 PLENNES
 Tel : 02 99 71 12 50

4

ANNEXE AUX COMPTES

Exercice du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

Annexe aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 dont :

Le total de bilan est de :	739 789 €
Le total des produits d'exploitation est de	1 626 742 €
Le résultat est de :	31 907 €

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 16 mai 2023.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La structuration du service négoce a permis de créer des liens avec de nouveaux fournisseurs proposant un éventail de produits complémentaires. L'Union a pu ainsi se positionner sur de nouveaux marchés en proposant des tarifs compétitifs.

Le conflit Ukraine-Russie démarré en février 2022 n'a pas d'impact sur les actifs et passifs au 31 12 2022, et ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de l'Union.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de cet exercice ont été établis suivant les principes résultant de la mise en application du règlement n°2016-07 du 4 novembre 2016, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels, et suivant les normes et méthodes du Plan Comptable des sociétés coopératives agricoles et de leurs unions, défini par le règlement ANC 2021-01.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales et d'établissement et de présentation des comptes annuels.

CCAOF AUDIT
10 rue de la République
97861 SAINT PAUL CEDEX
Tél : 05 90 00 00 00
Fax : 05 90 00 00 00

Immobilisations corporelles	Amortissement pour dépréciation
Matériel de bureau et informatique :	3 à 5 ans
Mobilier :	10 ans
Voitures :	3 à 4 ans

L'Union apprécie à la date de clôture, l'éventuelle existence d'indices de perte de valeur de ses actifs. Auquel cas, si la valeur actuelle d'un actif devient inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée de l'écart du montant, si celui-ci est jugé significatif. La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'Union ne détient aucune participation.

CCAOF AUDIT

Stock

Les stocks de marchandises sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan. Elles concernent la comptabilisation d'une fraction d'amortissement dérogatoire sur un véhicule de tourisme.

Créances et dettes

Le montant des créances à moins d'un an est de 574 366 euros, comprenant 333 168 euros de créances associés coopérateurs, 118 000 euros de compte courant financier associé (voir ci-dessous Groupe et associés) et 9 144 euros de capital souscrit et appelé, non versé alors que les dettes à moins d'un an s'élèvent à 442 320 euros dont 22 378 euros envers les associés coopérateurs, y compris 11 759 euros de clients factures d'avoirs à établir. Seules les créances à risque de recouvrement élevé sont dépréciées.

Groupe et associés

L'Union GESIC a établi une convention de trésorerie centralisée avec sa holding financière SOFICOOP. Le montant du compte est débiteur de 118 000 euros au 31 décembre 2022. Les produits financiers des comptes courants représentent 1 757 euros en 2022.

4

Composition du capital social

Le montant du capital social le plus élevé depuis la constitution de l'Union GESIC correspond à 88 390.42 euros au 31/12/2022 (voir tableau).

Variation du capital social

	Nombre	Montant
Parts début d'exercice	5 169	78 785.85 €
Souscriptions parts sociales	630	9 604.57€
Réajustements capital social		
Affectation résultat en parts sociales d'épargne (PSE)		
Remboursements parts sociales		
Annulations de parts sociales		
Parts sociales fin d'exercice	5 799	88 390.42 €

Décomposition du capital social

	Montant total	Montant versé	Montant non versé
Parts sociales d'activité - PSA	88 390.42 €	79 246.42 €	9 144 €
Parts sociales d'épargne - PSE			
Parts sociales à avantages particuliers - PSAP	CCAOF AUDIT		
Parts sociales des associés non coopérateurs			

Report à nouveau

- Report à nouveau débiteur – Opérations avec les associés coopérateurs : 66 738.40 euros,
- Report à nouveau débiteur – Opérations avec les tiers non associés : 0 euro.

Provisions risques et charges

Elles concernent la provision pour engagement de retraite

En application de la recommandation de l'ANC 2013-02 modifiée le 05 novembre 2021 et relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite, l'Union continue à appliquer la méthode actuelle consistant à répartir les droits sur l'ensemble de la période d'emploi du salarié.

Elle prend en compte les indemnités conventionnelles selon les paramètres suivants :

- Quote-part de mois de salaire selon le niveau d'ancienneté et hiérarchique,
- Taux de turn-over des seules démissions
- Taux de mortalité (INSEE) provision pour engagement de retraite au 31 décembre 2022 est de 147 908 euros.

Conformément à la loi de financement de la sécurité sociale de 2007, le montant de l'indemnité a été soumis aux cotisations patronales.

NOTES SUR LE RESULTAT

Évolution et répartition du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires passe de 1 492 129 euros en 2021 à 1 599 811 euros en 2022 soit une progression de +7.22 %.

Répartition par marche géographique	Montants
France	1 556 303 €
Export	43 507 €
Total	1 599 811 €

Ventilation par activité statutaire	Montants
Collecte vente (NA)	
Approvisionnement	252 200 €
Services	1 347 611 €

Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges

- Reprises d'amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles : 0 euro,
- Reprises de provisions pour dépréciation des actifs circulants : 0 euro,
- Reprises de provisions pour risques et charges : 0 euro,
- Transferts de charges : 8 764 euros.

Charges et produits exceptionnels

Produits exceptionnels	Montants
Reprises sur provisions et dépréciations	
Transfert de charges	
Produits de cession d'éléments d'actifs immobilisés	0 €
Autres (détail : régularisations de comptes)	15 €
Total	15 €
Charges exceptionnelles	Montants
Dotations aux provisions pour charges exceptionnelles	417 €
Valeurs nettes d'actifs cédés	0 €
Autres (détail : pénalités et régularisations de comptes)	2 771 €
Total	3 188 €

Résultat comptable

Le résultat net de l'exercice 2022 est bénéficiaire de 31 907 euros.

Le résultat tiers non associés (TNA) brut est de + 27 101 euros, et de 20 326 euros net d'imposition.

AUTRES INFORMATIONS

Transactions avec les entreprises liées

Les opérations concernant les entreprises liées correspondent à des opérations courantes et (ou) prévues dans le cadre de conventions intergroupes aux conditions normales du marché.

Effectif

L'effectif moyen annuel est de 10 salariés (voir tableau).

Indemnités allouées au Conseil d'Administration au cours de l'exercice

Les membres du Conseil d'Administration ont perçu 24 000 € d'indemnités au cours de l'exercice.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires afférents à la certification des comptes provisionnés dans les comptes de 2022 est de 3 650 euros.

Engagements hors bilan

L'Union n'a pas d'engagements hors bilan donnés ou reçus.

CCAOE AUDIT
Société de commissariat aux comptes
104 rue Eugène Potier
35000 RENNES
Tél. 02 99 95 92 80

Immobilisations

Déclaration au 31/12/2022

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	128 172		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	30 880		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	22 168		7 097
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 048		7 097
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL GENERAL	181 220		7 097

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			128 172	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport			30 880	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			29 265	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			60 145	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL GENERAL			188 317	

CCAOF AUDIT
Société de commissariat aux comptes
104 rue Eugène Fottier
45000 RENNES
02 99 65 92 60

[Signature]

Amortissements

Déclaration au 31/12/2022

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	103 805	16 010		119 815
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	103 805	16 010		119 815
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	17 064	3 241		20 305
Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 385	5 334		19 719
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 448	8 575		40 024
TOTAL GENERAL	135 254	24 585		159 839

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.

Fonds Cial

Autres. INC.

INCORPOREL.

Terrains

Construct.

- sol propre

- sol autrui

- installations

Install. Tech.

Install. Gén.

Mat. Transp.

Mat bureau

Embal récup.

CCAOF AUDIT
Société de commissariat aux comptes
101 rue Eugène Potier
93000 PLEINNES
01 48 38 00 60

CORPOREL.	417						417
Acquis. titre							
TOTAL	417						417

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler

Primes de remboursement des obligations

[Signature]

Provisions et dépréciations

Déclaration au 31/12/2022

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	4 055	417		4 472
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	4 055	417		4 472
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	122 565	25 343		147 908
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	122 565	25 343		147 908
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL	126 620	25 760		152 380
Dotations et reprises d'exploitation		25 343		
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		417		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

F

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2022

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	5 382,96	6 043,86	-660,90
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		5 382,96	6 043,86	-660,90

CCAOF AUDIT
Expertise comptable aux comptes
M. Eugène Pottier
30000 RENNES
tel : 02 99 66 40 60



Composition du capital social

Déclaration au 31/12/2022

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires				
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales	5 799	630		15,24
Certificats d'investissements				

COAOF AUDIT
Cabinet d'audit aux comptes
10 rue de la Poste
97800 FORT-DE-FRANCE
Tél : 05 94 00 02 60

Variation des capitaux propres

Déclaration au 31/12/2022

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		107 631
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		107 631
Variations en cours d'exercice		
	En moins	En plus
Variations du capital		9 605
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		417
Résultat de l'exercice		31 907
SOLDE		41 929
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		149 560

COAOF AUDIT
Société d'audit
10 rue de la République
97800 SAINT-PAUL
97800 SAINT-PAUL
97800 SAINT-PAUL



Ventilation du chiffre d'affaires

Déclaration au 31/12/2022

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021	%
PRESTATIONS SERVICES	1 025 612	17 258	1 042 870	954 320	9,28 %
VENTES DE MARCHANDISES	252 200		252 200	384 602	-34,43 %
VENTES DE LOGICIELS GESTION INTEGR	278 491	26 250	304 741	153 207	98,91 %

CCAOF AUDIT
Société de conseil et d'audit
12 rue de la République
44000 NANTES
Tél : 02 51 87 92 60

TOTAL	1 556 303	43 508	1 599 811	1 492 129	7,22 %
--------------	------------------	---------------	------------------	------------------	---------------

[Signature]

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Directeur	1	
Cadres	4	
Agents de maîtrise	4	
Employés	1	
TOTAL		10

CCAGF AUDIT
Société de Commissaires aux Comptes
104 rue d'Alsace Paris
92100 GENNEVILLIERS
Tel. 01 49 65 65 65



Transfert de charges

Déclaration au 31/12/2022

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
Primes apprentis	8 764	791400
TOTAL		8 764

CCAOF AUDIT
10 rue de la République
97861 SAINT PAUL CEDEX
97861 SAINT PAUL CEDEX
97861 SAINT PAUL CEDEX



Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Divers arrondis	13	671800
Diverses régularisations créances clients adhérents	2 757	671800
Dotations amortissements dérogatoires	417	

TOTAL	3 187	
-------	-------	--

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Divers arrondis	15	771800

CCAOF AUDIT
Mission de commissariat aux comptes
M. Jean-Pierre Pottier
10 rue de la République
97800 SAINT PIERRE

TOTAL	15	
-------	----	--

Philippe Lunnig



Union de Services GESIC

Union de sociétés coopératives agricoles à capital variable
Siège social : Zone de Cambaie – CS 70003 - 97861 SAINT PAUL Cedex
Agrément national : 14 505
434 780 680 RCS SAINT-DENIS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 28 JUIN 2023**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022
AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

3^{ème} Résolution : Répartition du résultat

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un excédent net de 31 907,28 € dont un excédent résultant des opérations faites avec les associés coopérateurs de 11 581,56 € et un excédent résultant des opérations faites avec les tiers non associés de 20 325,72 €, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Réserve indisponible des opérations avec les tiers non associés pour 20 325,72 € (net d'IS),
- Report à nouveau débiteur associé coopérateur pour 11 581,56 €.

Après affectation de ces réserves obligatoires, l'excédent net répartissable est nul.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

**Le Président du Conseil d'Administration,
M. Philippe PUISSEGUR**